

Les violences dans le couple



Mieux les comprendre,
mieux les prévenir,
mieux écouter.



Cette brochure est tirée du jeu d'animation «Vents violents» qui a pour but de mieux comprendre les violences dans le couple, mieux les prévenir, mieux écouter.

Mieux comprendre les violences, mieux les prévenir, mieux écouter, c'est également l'objectif d'un jeu d'animation de groupes d'adultes ou d'adolescents ayant pour décor la navigation maritime. Des épreuves amusantes et instructives, des informations pertinentes, des pistes de réflexion qui aident à détricoter les idées reçues.

Réalisé par une psychologue épaulée de professionnel/le/s de l'aide aux victimes et aux agresseurs, ce jeu basé sur la méthodologie de l'éducation permanente suscite la réflexion

critique sur les facteurs sociaux et individuels pouvant mener à des relations inégales empreintes de violence au sein du couple.

Cet outil est proposé aux professionnel/le/s de l'animation et de l'intervention psychosociale.

Des séances de jeu sont régulièrement organisées ou peuvent être demandées à Bruxelles et dans toute la Wallonie.

Téléphone : 02/515 04 01
Courriel : fps@mutsoc.be





Table des matières

Introduction	3
A Contexte et angle d'analyse : les stéréotypes.....	6
1. Les genres.....	6
2. La socialisation des hommes	7
3. La socialisation des femmes.....	10
B Les Violences dans le couple.....	11
1. Les différentes formes de violences.....	11
2. L'escalade de la violence	16
3. Le cycle de la violence	18
C Les acteurs du processus de violence	27
1. Les hommes violents : les idées reçues	27
2. Les femmes victimes : les idées reçues	28
3. Les enfants témoins de violences	30
D Pourquoi les victimes restent-elles dans la situation de violence ?.....	32
E Vers des relations égalitaires.....	34
F Comment déceler de la violence au sein du couple ?.....	35
Conclusion	38
Bibliographie	41
Liens utiles.....	42
Politiques, chiffres	42
Comprendre, aider	42
Outils	43
Adresses utiles	44
Remerciements.....	48

Introduction



Selon les spécialistes, un couple sur cinq est concerné par les violences intra familiales¹. 15% des Belges interrogés lors de l'enquête de santé réalisée par l'Institut de Santé publique en 2001², déclaraient avoir été victime d'actes de violence dans les 12 derniers mois. Les hommes sont essentiellement victimes de violences dans les lieux

publics, par contre les violences "domestiques" sont endurées presque exclusivement par les femmes. Les hommes représenteraient 1% du total des victimes de violences conjugales.

Il faut différencier les violences, dont il sera question dans les pages qui suivent, des disputes ou mésaventures "banales" au sein du couple.

- Parmi les femmes adultes victimes des violences, seules 3,9% d'entre elles ont subi des coups ou des sévices lorsqu'elles étaient enfants.

Les femmes "battues" ne sont donc pas des "masochistes" qui reproduisent leurs expériences enfantines. De même, en ce qui concerne les agressions sexuelles, les femmes victimes ne sont pas significativement celles qui ont été violentées enfant (4%)³.



Les violences dont nous parlerons peuvent se définir comme un ensemble d'actes provocants, ou susceptibles de provoquer, des souffrances physiques, sexuelles ou psychiques et conduisant à l'aliénation de la victime. Elles font partie d'un système de relations dans lequel l'un des deux conjoints utilise la peur, l'intimidation, les coups, le contrôle du temps et de l'argent pour asseoir son emprise. La menace d'un tel acte, la contrainte et la privation de liberté doivent également être considérées comme des violences.

- 9% des femmes vivant en couple ont subi des violences graves ou très graves en un an.

Selon l'enquête nationale française de 2002, "Les violences envers les femmes en France", 9% des femmes, tous âges confondus, ont connu des violences graves (plus de 3 atteintes psychologiques plusieurs fois dans l'année écoulée, atteintes systématiques, injures, insultes) ou très graves (violences physiques ou sexuelles)⁴. On estime généralement qu'une femme sur cinq subit des violences au cours de sa vie⁵.

L'agresseur ne perd pas le contrôle de lui-même, au contraire, c'est quelqu'un qui a pris le contrôle des

relations dans sa famille. Une relation de pouvoir est établie progressivement grâce à un processus de dénigrement et d'enfermement de la victime. Les violences physiques ne sont souvent que la partie immergée de l'iceberg. Cette prise de pouvoir est massivement le fait d'hommes à l'égard de femmes, non pour une quelconque prédisposition liée au sexe physiologique mais parce que les rapports sociaux, la position des uns et des autres le conditionnent. Les attitudes de domination encore admises socialement sont transposées dans la sphère privée. Les violences sont soutenues et renforcées par les aspects juridiques et idéologiques du mariage, la dépendance économique, la division sexuelle du travail, l'inégalité salariale et un système judiciaire tolérant envers les agresseurs. Elles sont encouragées par la télévision, le cinéma, la publicité, la pornographie.

- 11% des femmes interrogées ont subi une agression sexuelle au cours de leur vie.

Par agression sexuelle, on entend : être forcée de subir ou faire des attouchements sexuels, être forcée d'avoir des rapports sexuels. Parmi ces femmes, 43,9% ont subi cela pendant au moins un mois; 60% ont subi des tentatives de rapports forcés, 49,6% des rapports forcés⁶.

- Le terme "agresseur" qui sera employé couvre tant les agresseurs que les agresseuses. S'il est vrai qu'elles sont très peu nombreuses dans les couples hétérosexuels, il faut rendre compte de la réalité des couples homosexuels qui sont susceptibles de reproduire des relations de domination. D'autre part, ne parler que des hommes violents et des femmes victimes, renforce le mythe de la thèse naturaliste des violences et permet d'éviter de les présenter comme un phénomène social, une question de genre.
- Les statistiques citées renvoient souvent à des données françaises ou québécoises car la Belgique n'a pas réellement une politique de collecte de données en la matière.

- 57% des femmes interrogées parlaient pour la première fois au moment de l'enquête.

Le secret a été gardé plus souvent par les victimes de harcèlement psychologique (60%) que par les victimes de violences physiques, mais ce sont les violences sexuelles qui sont les plus occultées (69%)⁷.



¹ www.sivic.org; www.sosfemmes.com • ² Institut Scientifique de Santé publique - www.iph.fgov.be/epidemiologie/epifr/ • ³ Une enquête nationale - la documentation française, Paris, 2003 - p.90-91 • ⁴ Op. cit. p.65 • ⁵ www.sivic.org • ⁶ Une enquête nationale - la documentation française, Paris, 2003 - p.210 • ⁷ Op. cit. p.85

Contexte et angle d'analyse : les stéréotypes

1 Les genres

Le "genre" est un terme qui permet de décrire la réalité sociale de la condition masculine ou féminine, par contraste avec la distinction strictement biologique entre les sexes. Le genre est une construction culturelle : c'est le sexe social.

Les messages sociaux et éducatifs déterminent le mode de fonctionnement des filles et des garçons. Ils façonnent leurs comportements ainsi que le degré de soutien social dont bénéficient les attitudes dites féminines ou masculines.

"L'homme en réalité est seul, il a peur de parler, d'exprimer ses émotions, de pleurer. Toutes ces qualités sont associées au féminin et dévalorisées".¹

Malgré de grands progrès sur le plan législatif ces dernières décennies, nombre d'inégalités et de stéréotypes persistent encore aujourd'hui.

On continue à percevoir les hommes comme actifs, les femmes comme passives; les hommes comme dominants, les femmes comme dominées.

Dès la naissance, les petites filles et les petits garçons apprennent à se situer face à ce que l'on attend de leur sexe et face à leur pouvoir. Tout au long de leur vie, ces mêmes valeurs sont entretenues par la cohérence des messages sociaux.

Selon l'enquête de santé des Belges²,
• **La violence physique** est rapportée par 20% des belges. Il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes après standardisation pour l'âge.

Elle diminue avec l'âge : 26% des victimes sont des jeunes de 15-24 ans, 4% des victimes ont plus de 75 ans. Le niveau d'éducation, le niveau d'urbanisation ou la région de résidence des victimes ne sont pas significativement liés à la fréquence des actes de violence physique rapportés.

¹ Daniel Welzer-Lang, "Les hommes Violents", Lierre et Coudrier, Les éditions Côté femmes, Paris, réédition en 1996, p. 41 • ² Institut Scientifique de Santé publique, 2001

2 La socialisation des hommes



L'étude des messages sociaux et éducatifs qui déterminent le genre masculin, les relations des hommes entre eux et leurs relations avec les femmes et les enfants, c'est à dire tout ce qui constitue la "masculinité" ou le "virilisme" est un terrain relativement peu défriché.

• **La violence au travail ou à l'école** est rapportée par les victimes dans 35% des cas et s'avère être significativement plus fréquente chez les hommes (39%) que chez les femmes (30%). La violence au travail ou à l'école diminue avec l'âge. Parmi les jeunes victimes de 15-24 ans, 44% déclarent avoir vécu une situation de violence au travail ou à l'école, alors que parmi les 55-64 ans, ils ne sont que 13%.¹

Il ressort néanmoins des rares écrits sur le sujet quelques éléments qui peuvent rendre compte de la banalisation des actes de violence dans le chef des agresseurs ainsi que du laxisme sociétal face aux comportements de domination.

"Le masculin est construit socialement autant sur le bénéfice que tirent les hommes de la domination

(services domestiques, élevage des enfants, soins, services sexuels) que de la concurrence et de la lutte des hommes entre eux, noyés dans un discours homophobe".²

Dans les lieux majoritairement "réservés aux hommes" : clubs de sport, groupes de garçons dans la cour de récréation, à l'armée, règne la loi du plus fort et le plus fort s'impose à coups de poing. Les normes de la masculinité imposent qu'un homme, un vrai se pose en tant que dominateur insensible. Ce besoin de dominer se manifestera d'autant plus dans la sphère privée que l'homme se trouve en situation d'échec ou qu'il a la sensation d'être faible ou dominé dans sa sphère sociale.

"Pour parvenir à l'identité d'homme, il nous a fallu passer les multi-

• **La violence au domicile** est rapportée deux fois plus souvent chez les femmes (42%) que chez les hommes (24%).

La violence au domicile augmente de manière significative en fonction de l'âge, après standardisation pour le sexe : les jeunes sont moins nombreux à déclarer des faits de violence au domicile (23%) que leurs aînés.³

ples épreuves de négation et de refoulement de tout ce qui ne correspondait pas aux attentes de la société, des hommes et des femmes qui la composent. Si nous avons réussi - parfois de manière exceptionnelle avec la note de passage - chacun des examens, nous sommes tous habités par un même fond commun qui nous distingue des femmes. Sur certains aspects, cela peut paraître plus ou moins évident, mais sur l'ensemble de ce qui fait de nous un homme, c'est clair ! Et c'est cet ensemble d'attributs, d'attitudes et de comportements qui nous assure une certaine capacité à dominer, c'est à dire à se comporter en homme. Dominer, dit le petit Robert - qui est un homme lui aussi - c'est régner, commander, soumettre, asservir, subjuguier, primer, contenir, contrôler, maîtriser, surmonter. "Arrêtez-vous à chaque mot et peu à peu, de mot en mot, vous verrez apparaître une définition de l'homme. Voilà le modèle social clairement décrit".⁴

Dans les milieux "masculins" comme les prisons ou l'armée, les hommes "efféminés" sont victimes de maintes humiliations. Ils sont dominés et deviennent les serviteurs domestiques et sexuels de dominants "virils". L'éducation masculine tend à insensibiliser les hommes et à leur faire relativiser, pour

eux-mêmes et pour les autres, toute forme de violence. Dans les médias, les "vrais hommes", les durs sont mis en valeur, alors que les hommes moins "virils" sont souvent ridiculisés. Les actes de violence contre les hommes sont banalisés et il n'est pas rare qu'ils soient destinés à faire rire.

- **La violence ailleurs qu'à la maison, au travail ou à l'école** est vécue par 39% des victimes de violences physiques. La violence "à l'extérieur" est plus courante chez les hommes (44%) que chez les femmes (34%). Le pourcentage de cas de violence à l'extérieur ne varie pas de manière significative en fonction de l'âge, ni au regard du niveau d'éducation et de la région de résidence des victimes.⁵

C'est une souffrance pour bien des hommes. "La virilité, entendue comme la capacité reproductive, sexuelle et sociale; mais aussi comme une aptitude au combat et à l'exercice de la violence (dans la vengeance notamment), est avant tout une charge"⁶. Le prix qu'ils risquent de payer est l'aliénation de leur sensibilité, de leurs émotions. Il leur faut paradoxalement de la force et du courage pour accepter de reconnaître et de montrer leur vulnérabilité.



Dans la relation amoureuse, la norme sociale qui définit le rôle des hommes les enjoint à prendre les initiatives. C'est à eux que revient de faire le premier pas, ils doivent s'imposer, "porter la culotte", dominer leur environnement, se faire respecter, démontrer sans cesse leur virilité.

Les garçons et puis les hommes subissent un peu plus d'actes de violences que les filles (sauf entre 35 et 44 ans). Les femmes et les filles endurent des violences au sein même de la famille, les hommes et les garçons, au travail, à l'école, à l'extérieur.

On imagine mal qu'énormément de filles s'en prennent physiquement aux garçons, il faut donc conclure que les garçons sont violents entre eux. Cela n'étonne pas : un règlement "viril", une explication à coups de poings, sont socialement valorisés. Un homme, un "vrai" ne se dégonfle pas et se fait respecter, s'il le faut, par la violence.



¹ Enquête de Santé des Belges, Institut Scientifique de Santé publique, 2001 ● ² Daniel Welzer-Lang, "Les hommes Violents", Lierre et Coudrier, Les éditions Côté femmes, Paris, réédition en 1996, p. 42. ● ³ Enquête de Santé des Belges, Institut Scientifique de Santé publique, 2001 ● ⁴ « Blessures d'amour. » Jacques Broué. P.110. Des Livres et des Copies, Montréal 2002. ● ⁵ Enquête de Santé des Belges, Institut Scientifique de Santé publique, 2001 ● ⁶ Pierre Bourdieu, "la Domination masculine", Editions du Seuil, édition de Poche collection Points n°483, 1998, p.75

3 La socialisation des femmes



Un certain discours social tend aujourd'hui à faire croire que les femmes et les hommes sont maintenant égaux tant dans la sphère publique que privée. Pourtant les chiffres et les indicateurs objectifs montrent que les inégalités persistent notamment en matière d'emploi, de richesse, de promotion professionnelle, d'accès aux postes de décision qu'ils soient professionnels, associatifs ou politiques.

Ce sont toujours les femmes qui portent la plus grande partie de la responsabilité éducative, du ménage, des soins aux enfants et aux parents âgés...

Les stéréotypes ont la vie dure.

Dans la vie amoureuse, on attend encore des femmes qu'elles soient compréhensives, s'ajustent aux désirs de leur compagnon. Elles portent la responsabilité des relations dans la famille, voire des relations de leur famille avec les amis, voisins... On attend d'elles qu'elles soient centrées sur les besoins des autres plutôt que sur leurs besoins propres, qu'elles soient des éléments de

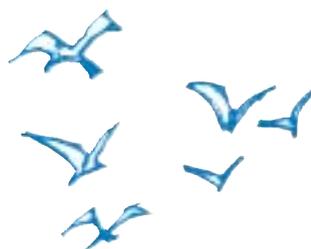
conciliation dans les conflits, qu'elles soient souples, dépourvues de colère et de besoins propres. Elles doivent faire taire leurs désirs, leurs colères pour "avoir la paix", ne pas déplaire, être aimées et c'est tellement bien ancré dans leur éducation, qu'elles ne semblent même pas en ressentir de la frustration. Cette restriction de liberté semble aller de soi. Les messages sociaux qui installent le doute, une faible estime de soi, une propension à la culpabilité, font le lit de l'acceptation individuelle et sociale des attitudes de domination et des comportements violents.

Les images banalisant les violences faites aux femmes ne font pas bonne presse, les mouvements de femmes vieillissent. Cependant les femmes subalternes, objets, idiots, dominées restent légion. En caricaturant à peine... quoi de plus normal que de vouloir dominer, assujettir de tels êtres !

Les violences dans le couple

1 Les différentes formes de violence

Par violence, on entend généralement les violences physiques et les violences sexuelles. Cependant, il existe plusieurs autres formes de violence : les violences verbales, les violences psychologiques, les violences économiques et les violences sur des objets et animaux.



Les violences verbales

Les violences verbales s'entendent dans la voix, le ton. Elles se caractérisent par des cris, des hurlements. Elles créent un sentiment d'insécurité, de peur et instaurent une profonde détresse psychologique. Cette forme de violence est malheureusement plus fréquente qu'on ne le pense. Ainsi sans qu'un seul coup

n'ait été physiquement porté, le/la partenaire atteint son but : créer une tension chez son compagnon ou sa compagne.

Ces violences installent la peur de mal faire, la crainte de ne pas répondre aux attentes, des sentiments d'anxiété et d'insécurité.



Les violences psychologiques

Les violences psychologiques sont une dévalorisation systématique de la personne par des attitudes ou des propos méprisants, par l'humiliation ou par le chantage. Elles instaurent un contrôle constant qui se manifeste par exemple à travers une attention excessive à l'apparence du/de la partenaire (son habillement, sa coiffure, sa façon de se tenir, etc.) Les violences psychologiques ont un effet négatif sur l'estime de soi de la victime ; elle est renvoyée à une image d'incompétence, de nullité.

A force d'être insultée ou ignorée par son/sa partenaire, la victime perdra confiance en elle. Ceci est d'autant plus vrai quand les insultes proviennent du/de la partenaire qui la connaît bien et en qui elle a confiance. L'équilibre mental de la victime se détériore progressivement. Peu à peu s'installent le doute de soi, le désespoir, une acceptation passive. La victime s'isole, s'enferme dans sa honte, ne prend plus d'initiative. Dès lors, elle risque de devenir plus vulnérable aux autres formes de violence.

Bien qu'elle soit souvent considérée comme une preuve d'amour, la jalousie peut devenir une forme de violence psychologique. Elle témoigne d'un contrôle et est le signe que l'on considère l'autre comme sa possession. Interdire à quelqu'un de voir ou de

parler à des ami/e/s relève de ce type de violence.

On peut tous et toutes, à des degrés divers, ressentir de la jalousie. Mais ce sentiment ne donne à personne le droit d'exercer un contrôle sur l'autre.

Les violences psychologiques sont difficiles à déceler car elles passent souvent inaperçues et ne sont pas considérées comme une forme de violence. Pourtant, leurs conséquences sont désastreuses, elles détruisent l'estime et la confiance en soi.

Les menaces de suicide sont une autre forme de pression psychologique. Le message reçu par la victime est triple : "tu es une personne tellement nocive que tu me pousses à la mort.", "je suis capable de tuer quelqu'un", "ne me quitte pas, sinon tu seras responsable de ma mort." La menace de tuer l'autre est contenue dans les menaces de suicide. C'est aussi une façon de l'enfermer. Parfois ce sont des menaces de mort non déguisées qui sont proférées.



- Lorsqu'il veut sortir, son copain provoque une dispute.
- Elle crie chaque soir, elle n'est pas contente de sa cuisine, il a peur et se donne de plus en plus de mal.
- Il n'aime pas qu'elle passe du temps avec sa famille.
- Elle téléphone sans arrêt sur son téléphone portable pour savoir ce qu'il fait.
- Elle la traite d'incapable devant ses invités.
- Quand ils se disputent, elle rédige son testament, dit qu'elle va se tuer, que ce sera de sa faute.
- Il lui rappelle qu'elle ne pourrait pas se débrouiller sans lui.

Les violences sur des objets et des animaux

Le but est d'intimider. Le message est : "vois ce que je peux faire à un objet, un animal, je pourrais te le faire subir". S'en prendre aux objets auxquels la personne tient est également une façon de lui faire du mal, de lui faire perdre ses repères, ses moyens de loisir, de travail, de relation.

Les violences physiques

Les violences physiques font référence aux coups et blessures. L'agresseur utilise cette forme de violence quand la victime manifeste encore trop d'indépendance à son goût, quand il n'a pas réussi à contrôler tous ses comporte-

ments. Il passe à la brutalité et à la contrainte physique. Il la secoue, la gifle, lui broie les mains, la pince, l'écrase contre un mur, l'immobilise, la séquestre, l'attache, l'étrangle, la traîne dans l'escalier en la tirant par les cheveux, lui donne des coups de pieds au visage, aux seins, au ventre, lui lance des objets à la figure, etc.

Parfois, les victimes s'infligent à elles-mêmes des violences physiques qui sont, dans ce cas, consécutives à la maltraitance de l'agresseur (maladies psychosomatiques, alcoolisme, drogues, suicide, etc...).

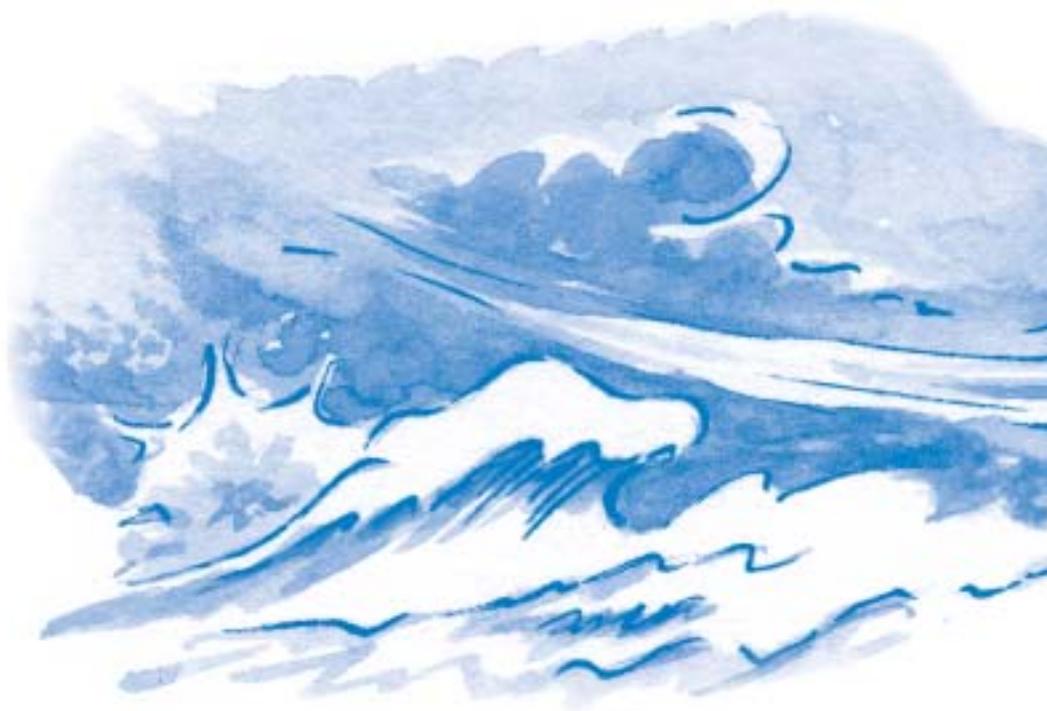
- Marie-Hélène W., 53 ans, a été tuée d'une balle en pleine poitrine sur le parking situé devant la mairie de P. L'auteur présumé des faits, Stéphane B., 64 ans, son ex-mari avait, semble-t-il, du mal à supporter son divorce prononcé il y a quelques semaines.
- A son domicile, on la retrouve à peine consciente, presque défigurée. Des entailles au visage lui ont transpercé une joue. Elle vient de passer trois heures à baigner dans son sang, incapable de donner l'alerte. Quand les secours arrivent, le médecin lui-même ne peut précisément compter les fractures... (Le Parisien - avril 2003)
- Il l'a tapée et poussée dans les escaliers.
- Elle rentre souvent ivre et s'en prend à sa partenaire et à ses enfants

Les violences économiques

Les violences économiques se traduisent par une privation d'accès aux ressources financières propres et /ou aux ressources du ménage. Au quotidien, elles se manifestent par le fait de tout décider en choisissant toutes les dépenses, en refusant d'impliquer la victime au niveau du budget, en contrôlant ses revenus, en lui reprochant ses moindres dépenses, voire en l'empêchant de conserver un emploi ou d'encaisser son salaire. Contracter des dettes, mettre le

ménage en situation d'endettement est également une façon de déposséder la victime de toute autonomie financière et de l'empêcher de quitter l'agresseur.

- Il a pris trop d'emprunts, elle ne pourrait plus s'en sortir financièrement seule.
- Elle lui dit : "tu es incapable de gérer le budget", il a fini par le croire, il a accepté de lui donner sa carte de banque.
- Il contrôle ses moindres dépenses.



Les violences sexuelles

Les violences sexuelles sont une atteinte à l'intégrité sexuelle par des pratiques forcées ou par le viol. Imposer son désir sexuel à son/sa partenaire relève de la violence sexuelle. Ces violences peuvent prendre la forme d'activités humiliantes accomplies de force telles qu'avoir des rapports sexuels avec d'autres partenaires, se prostituer, etc.

Une personne a toujours le droit de se rétracter lorsqu'elle s'est engagée dans des caresses amoureuses avec son/sa partenaire. Si son/sa partenaire ne respecte pas son choix, il s'agit alors d'une agression sexuelle. Cette forme de violence est quasiment toujours présente dès que d'autres formes de violence s'installent dans le couple.

En ce qui concerne les agressions sexuelles "extérieures au couple", il

est étonnant de constater que dans la majorité des cas, la victime connaît son agresseur. En effet, on aurait plutôt tendance à se représenter un inconnu attaquant une femme ou une jeune fille, dans la rue, tard le soir ou en pleine nuit. Pourtant, les statistiques démontrent qu'elles risquent davantage d'être agressées sexuellement par un homme ou un garçon qu'elles connaissent, dont elles n'ont aucune raison de se méfier. (70,5¹ à 74%² des cas selon les sources).

- Elle n'aime pas certaines pratiques sexuelles qu'il veut lui imposer : il lui dit qu'elle est "coincée". Elle accepte dès lors.
- Elle l'oblige à regarder des films pornos.
- Quand il n'a pas envie de relations sexuelles, il dit qu'il ne l'aime pas et boude pendant des jours.

¹Santé Canada : <http://www.rrsss09.gouv.qc.ca/calacs/jeux/mythe.php> • ² SOS femmes : <http://www.sosfemmes.com/>

2 L'escalade des violences



Les violences verbales, psychologiques et physiques s'ajoutent progressivement les unes aux autres et prennent la forme d'une escalade. Les violences économiques et sexuelles sont plutôt transversales et renforcent la domination.

L'escalade des violences est dévastatrice : la victime va progressivement se juger comme une personne incompétente et craindre petit à petit de s'opposer à son/sa partenaire.

Elle est en permanence sur ses gardes, adapte son comportement aux règles établies par l'agresseur afin d'éviter, croit-elle, les actes de violence ultérieurs.

Or les réactions de l'agresseur sont totalement imprévisibles, elle ne sait jamais quand et pourquoi une agression se déclenche.

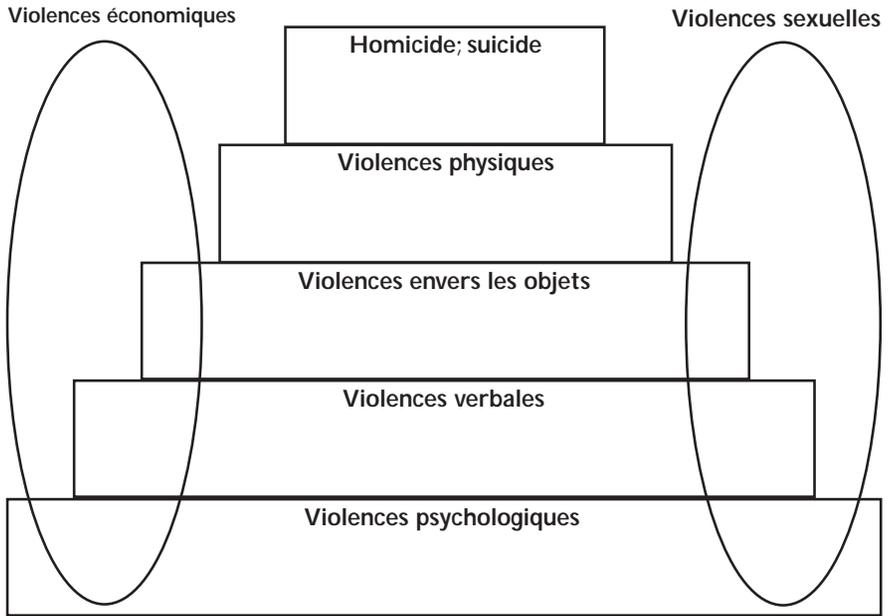
Entre la violence verbale et la violence physique, il n'y a qu'un pas : des cris dans l'oreille à la gifle, la proximité est grande. Parfois, il arrive que l'agresseur utilise la forme du jeu pour contrôler physiquement l'autre (étouffement, gifle). Il peut également avoir recours aux objets pour blesser son/sa partenaire.

L'intensité des actes de la violence augmente généralement à chaque récurrence. La détresse de la victime est de plus en plus marquée, elle perd de plus en plus l'estime d'elle-même. Un processus de culpabilisation est à l'œuvre, la victime se fait des reproches, pense que son/sa partenaire a raison et que c'est elle qui est incompétente, inadéquate.

Si rien n'est mis en place pour l'arrêter, cette escalade peut se terminer tragiquement : la victime ou l'agresseur se suicide ou tue son/sa partenaire.



L'escalade des violences peut se représenter schématiquement comme suit :



3 Le cycle de la violence



Au quotidien, on s'énerve parfois pour des petites choses anodines. Dans les couples qui sont sujets à la violence, ces tensions s'accumulent car elles sont difficilement verbalisées. Petit à petit, la tension monte puis la phase d'explosion surgit. L'explosion de la violence apparaît souvent dans des moments de stress pour l'agresseur, comme par exemple lors d'une perte d'emploi, une mise au chômage ou au contraire un surcroît de travail, des difficultés financières, une maladie, le décès d'une personne importante, la naissance d'un enfant, etc.

La fréquence varie : de quelques épisodes par an au départ, la crise peut survenir plusieurs fois par mois, voire tous les jours. L'intensité augmente au fil du temps, ce cycle prend l'allure d'une spirale.

La connaissance et la compréhension du cycle de la violence permettent de saisir le sentiment d'impuissance des victimes, de percevoir l'engrenage dans lequel elles se trouvent et de percevoir comment le couple se maintient.

La plupart des chercheurs relèvent quatre phases dans le cycle de la violence.

Phase de construction des tensions

Si le système de communication et de résolution des conflits est déficient, si la différence est perçue comme un danger, si la volonté de respecter l'autre et de vivre une relation égalitaire n'existe pas; les conditions sont réunies pour qu'apparaissent des actes de violence, d'abord mineurs et ensuite plus importants si la tension monte dans le couple.

Lors de cette première phase, l'agresseur vit souvent des frustrations dans différents domaines de sa vie (au travail, sur le plan social, affectif), il éprouve des difficultés à les verbaliser et à s'en défaire. Il ressent de l'anxiété qu'il ne peut extérioriser.

Cette anxiété va alors se traduire par des agressions verbales à l'égard de son/sa partenaire. Ainsi, le moindre événement contrariant, la moindre situation stressante au cours de la journée (souper raté, excitation des enfants...) installe le couple dans un état de tension.

La victime perçoit alors la menace d'agression. Par peur, elle va se soumettre davantage à la volonté de l'agresseur et nier sa propre colère. Elle va tenter par tous les moyens d'abaisser la tension qui existe en étant très attentive aux moindres gestes et paroles pour éviter de le contrarier. Elle cherche à lui faire plaisir, se plie à ses exigences (calme les enfants, etc.)

De plus en plus, elle essaye de s'ajuster aux besoins de son/sa partenaire, se centre sur ses humeurs. Elle a peur, est paralysée. Sous prétexte que son/sa conjoint/e n'agit pas comme il/elle le voudrait ou qu'il/elle ne se comporte pas comme il/elle l'a décidé, tout peut générer un conflit. La victime devient un objet de mépris, elle appréhende sans cesse une crise de colère chez l'agresseur et réagit en se comportant plus nerveusement. Cette réaction est alors récupérée par l'agresseur qui ressent ses frustrations comme étant à nouveau justifiées.

Progressivement, l'agresseur commence à menacer la victime en exprimant parfois directement le désir de la battre. On entre alors dans le processus par lequel l'auteur se désensibilise par rapport à la victime, la plaçant au rang d'objet en la dépersonnalisant.

L'incompétence de la victime devient le prétexte de la violence. En augmentant ses remarques dénigrantes, l'agresseur s'autorise progressivement à passer à l'acte. La victime quant à elle réagit en se repliant sur elle-même afin d'être "épargnée" un maximum. Cette attitude sera interprétée par l'agresseur comme un consentement, tout au moins un signe de son impunité par rapport à la violence et à la poursuite de l'escalade.

L'agresseur n'est freiné ni par sa partenaire, ni par la société qui tolère implicitement la violence en la pénalisant très rarement.

L'agresseur se considère légitimé dans ses actes et ne ressent pas la nécessité de se remettre en cause. L'attitude de chacun va ainsi contribuer au déroulement de tout le cycle.



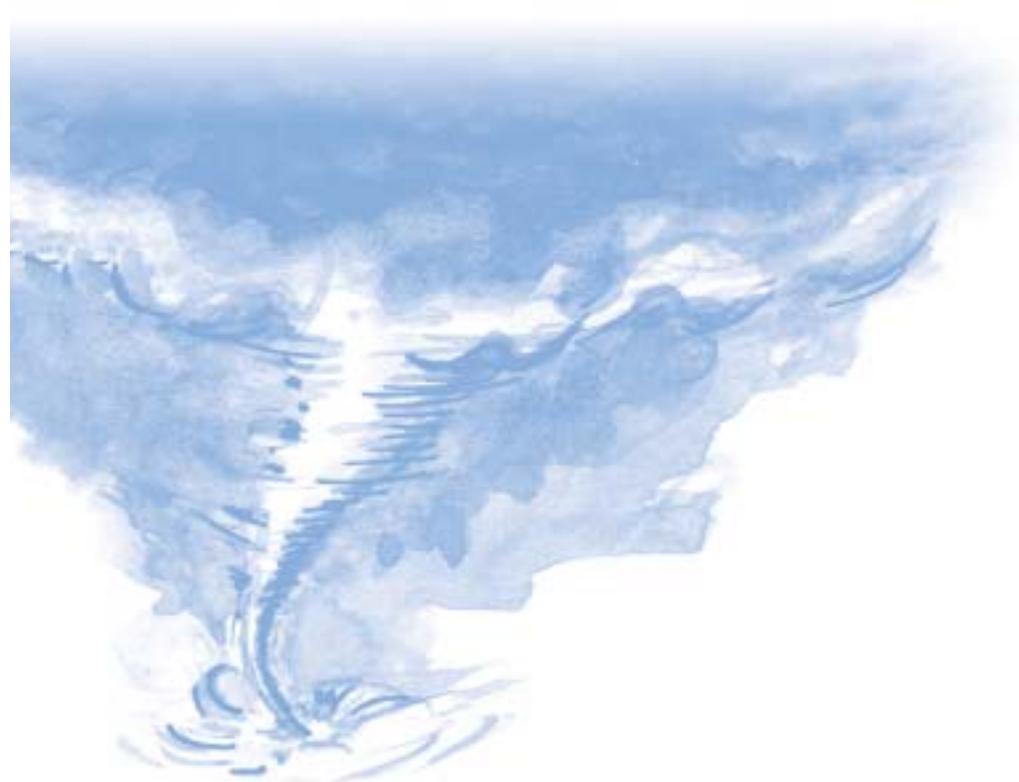
Phase d'explosion

L'agresseur passe à l'acte. Il ne contient plus ses frustrations, il explose. Cela peut aller très loin et mettre très gravement en danger la vie du/de la partenaire mais également la vie des enfants.

"On remarque que la violence est liée à l'angoisse du partenaire; les épisodes de violence vont contribuer à abaisser le taux d'angoisse, en quelque sorte : au moment de l'explosion, l'angoisse va

sortir et après l'explosion, le couple en général va se sentir mieux. Cela semble paradoxal mais c'est un "mieux" qui vient après une grosse souffrance."

Ce "mieux" renvoie à la phase de lune de miel. La victime, quant à elle, est en état de choc. Elle se sent outrée, démunie, démolie intérieurement. Elle éprouve à la fois un sentiment de honte, de colère et de tristesse.



Phase d'accalmie

Après cet incident grave, et passé l'état de choc, la victime retrouve souvent une partie de sa colère enfouie. C'est à ce moment qu'elle est susceptible de se mobiliser pour essayer d'échapper à la violence.

Elle traverse une phase d'ambivalence, partagée entre la colère, l'envie de se protéger, d'être respectée et le désir de pardonner à son/sa partenaire.

L'agresseur prend conscience qu'il pourrait perdre son/sa partenaire. Or il a besoin de sa victime pour combler ses besoins affectifs, nourrir son image personnelle et conserver sa position de domination. Il va alors utiliser différentes stratégies pour éviter cette séparation : il nie son comportement ou le minimise, évoque des raisons qui l'excusent telles que l'alcool, la drogue, ... prétend à sa partenaire qu'elle dramatise, qu'elle exagère, lui explique qu'elle n'aurait pas dû

le provoquer (processus de déresponsabilisation).

Devant toutes ces justifications, la victime en arrive à se sentir responsable des comportements violents de son/sa partenaire.

Par peur de détruire la cellule familiale, de perdre ses valeurs, sa sécurité et face à la douleur qu'elle devrait affronter pour accepter l'échec de son idéal, la victime a tendance à accepter les explications de son agresseur. Elle se dit que si elle modifie ses attitudes et ses comportements, l'agresseur va se calmer. A chaque épisode de violence, le sentiment d'incompétence et de responsabilité qu'il tente de lui faire porter s'enracine de plus en plus profondément en elle et s'étend graduellement à tous les domaines de sa vie (vie de couple, rôle de parent, relations avec les personnes extérieures, travail).



Phase de "lune de miel"

L'agresseur se sent mal et il tente de faire oublier les événements passés. Il va laisser croire à sa victime qu'il est à présent devenu quelqu'un d'autre. Il s'excuse, avoue qu'il a dépassé les limites et promet que ça n'arrivera plus jamais. Il peut être très persuasif dans ses déclarations : il exprime des regrets, demande humblement pardon, supplie de recommencer à zéro, etc.

La peur de perdre son/sa partenaire peut être tellement grande qu'il modifiera souvent ses comportements. Durant cette phase de "lune de miel", il se montre chaleureux et attentif, fait des cadeaux, réalise des promesses faites auparavant, devient le/la partenaire et le parent souhaités, promet de suivre une thérapie.

La victime en arrive à croire que la violence est un épisode isolé qui ne se reproduira plus. Elle redécouvre un/une partenaire calme et agréable. Tous deux sont réellement heureux de la paix retrouvée.

L'agresseur se sent en sécurité puisqu'il est aimé et il éprouve un sentiment de pouvoir, ayant quelqu'un à dominer. La victime qui reçoit enfin de l'affection se sent reconnue comme individu.

Cette phase peut durer plusieurs jours, semaines, mois, voire des années. Elle n'est donc pas identifiée par la victime comme la phase d'un cycle, mais comme une nouvelle réalité. La violence devient une situation passée, terminée puisque son/sa partenaire a changé.

C'est pendant cette quatrième phase, croyant sincèrement que son/sa partenaire ne sera plus violent/e, qu'il/elle retirera la plainte éventuellement déposée, qu'il/elle reviendra au domicile si il/elle s'est réfugié/e ailleurs.

Cela exaspère généralement l'entourage de la victime : c'est la dernière fois qu'ils interviennent, qu'ils la prennent en charge, qu'ils l'hébergent puisque, disent-ils, "elle ne sait pas ce qu'elle veut et qu'elle retourne toujours auprès de lui."

Les victimes ne perçoivent pas le cycle de la violence. Elles vivent chaque agression comme un épisode isolé. A leurs yeux, l'ensemble des récidives ne forme pas un tout. C'est pourquoi il est difficile d'obtenir l'implication de la victime, une remise en question ainsi que des stratégies de protection, en dehors de la période liée au choc de l'agression. C'est pourquoi également

il est important à titre préventif, d'informer le public de l'escalade et du cycle des violences.

Cette dernière phase terminée, dès qu'il y aura d'autres stress de la vie quotidienne, le cycle recommencera.

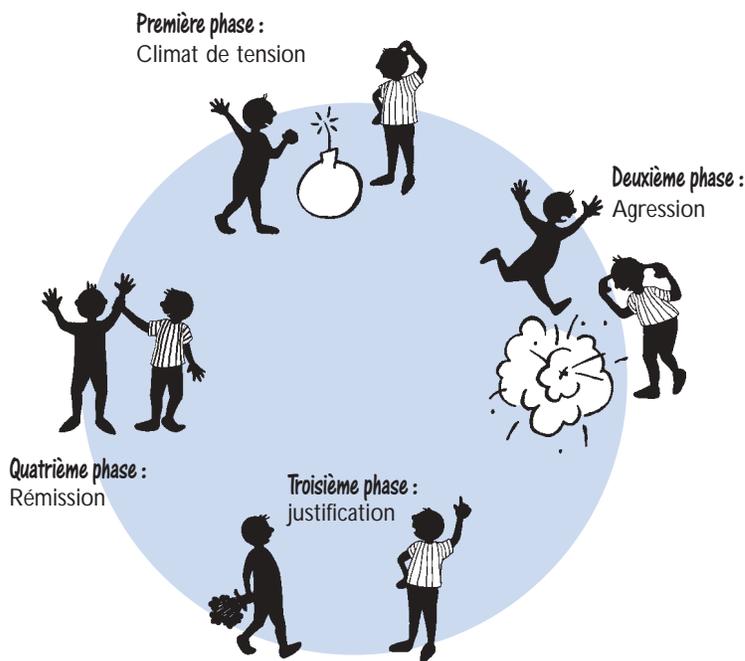
Plus le cycle se répète, plus la période de rémission se réduit. La période de rémission s'estompe graduellement à mesure que l'agresseur prend conscience de la puissance

de son emprise. L'agresseur a de moins en moins peur de perdre son/sa partenaire.

Parallèlement, la victime se sent de plus en plus incompétente et responsable de la violence. Elle en vient à ne plus savoir si elle retrouvera un jour son autonomie et sa dignité.²

Les récidives augmentent en intensité et les périodes de rémission sont de plus en plus brèves.

Le cycle de la violence peut être représenté comme suit :



¹ Compte rendu de l'intervention du Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales de Bruxelles lors de la journée d'étude organisée par Amazone à Bruxelles le 12/06/2002. ● ² Michèle Gigandet Baytar, "La violence conjugale : le langage du pouvoir", Revue Expression Août 1994, n° 85

Quelques idées à remettre en question ¹

- **L'homme violent provient d'un milieu populaire, modeste ou défavorisé : NON**

On trouve des hommes violents dans tous les milieux sociaux : des ouvriers, des cadres supérieurs, des médecins, des professeurs d'université, des techniciens, des enseignants, des gens qui votent à droite, au centre, à gauche ou d'extrême droite.

- **L'homme violent est-il un alcoolique ? NON**

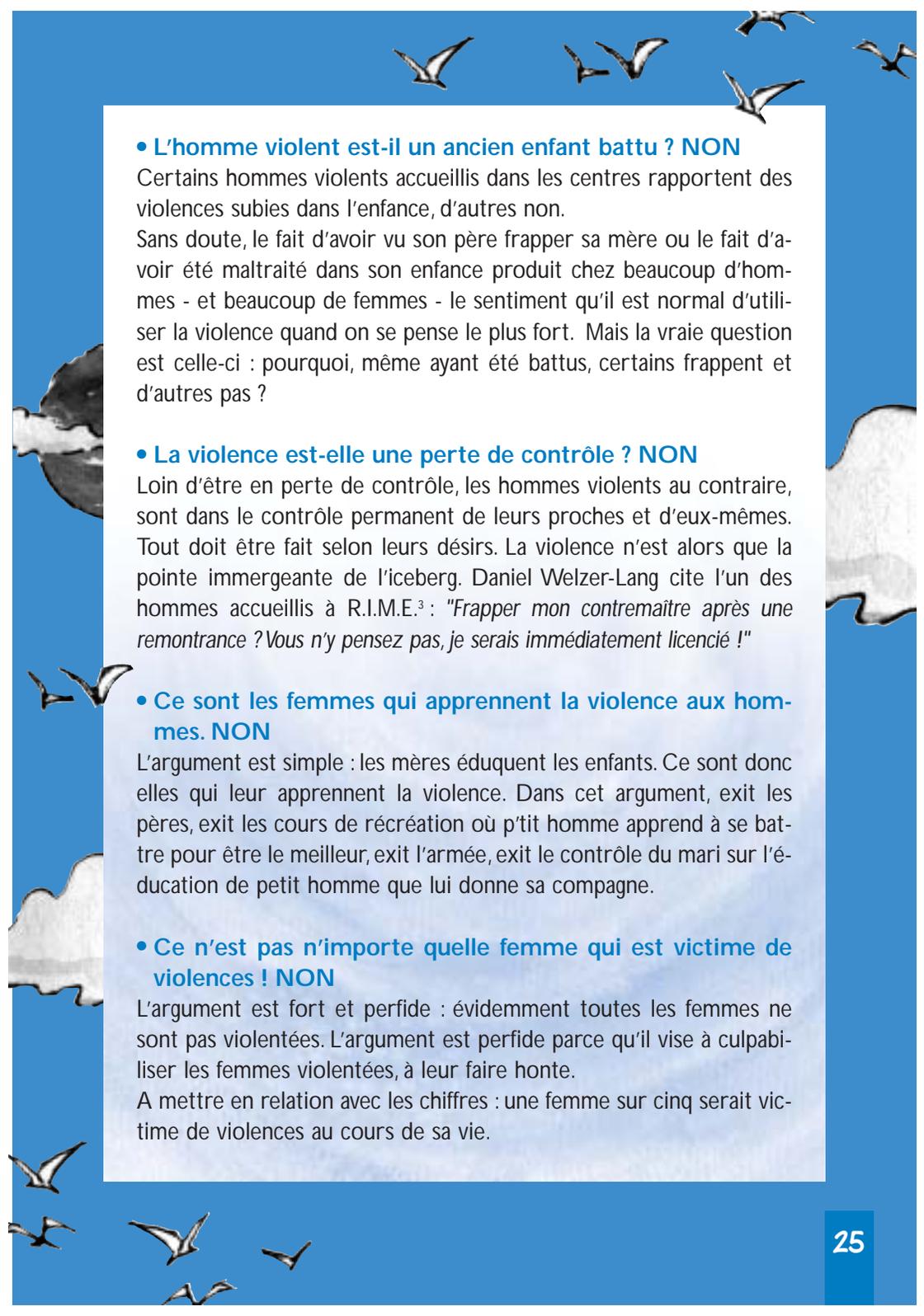
L'association violence = alcool est pratique pour les personnes violentes. Elle leur permet de se présenter comme irresponsables. Elle permet aussi à leur compagnon/compagne d'accepter leurs excuses. Or, si l'alcool aide à lever les inhibitions, il faut constater que les violences ne se déchaînent pas sur n'importe quelle cible.

- **L'homme violent est-il un fou, un monstre ? NON**

La quasi-totalité des hommes violents peuvent se présenter comme de bons collègues, de bons pères de famille, des personnes sensibles, ... Les personnes qui nient leur violence vont d'ailleurs utiliser le portrait-type du monstre pour bien montrer qu'ils ne sont pas violents, puisqu'ils ne leur ressemblent pas. Les chiffres sont tels que cette image ne tient pas. Il y a au moins 2 millions d'hommes violents en France et plus d'un quart de million au Québec. 90 % des meurtres qui touchent les femmes sont le fait de leur compagnon².

- **L'homme violent est-il un homme à double visage, à double personnalité ? NON**

En général, les hommes violents n'ont pas de double personnalité. La violence est là de façon régulière, mais les coups n'apparaissent pas tous les jours. L'homme violent est simplement un homme qui veut que ses proches se conforment et obéissent à ses désirs. Il aime ses proches mais ne supporte pas la contradiction.



- **L'homme violent est-il un ancien enfant battu ? NON**

Certains hommes violents accueillis dans les centres rapportent des violences subies dans l'enfance, d'autres non.

Sans doute, le fait d'avoir vu son père frapper sa mère ou le fait d'avoir été maltraité dans son enfance produit chez beaucoup d'hommes - et beaucoup de femmes - le sentiment qu'il est normal d'utiliser la violence quand on se pense le plus fort. Mais la vraie question est celle-ci : pourquoi, même ayant été battus, certains frappent et d'autres pas ?

- **La violence est-elle une perte de contrôle ? NON**

Loin d'être en perte de contrôle, les hommes violents au contraire, sont dans le contrôle permanent de leurs proches et d'eux-mêmes. Tout doit être fait selon leurs désirs. La violence n'est alors que la pointe immergée de l'iceberg. Daniel Welzer-Lang cite l'un des hommes accueillis à R.I.M.E.³ : *"Frapper mon contremaitre après une remontrance ? Vous n'y pensez pas, je serais immédiatement licencié !"*

- **Ce sont les femmes qui apprennent la violence aux hommes. NON**

L'argument est simple : les mères éduquent les enfants. Ce sont donc elles qui leur apprennent la violence. Dans cet argument, exit les pères, exit les cours de récréation où p'tit homme apprend à se battre pour être le meilleur, exit l'armée, exit le contrôle du mari sur l'éducation de petit homme que lui donne sa compagne.

- **Ce n'est pas n'importe quelle femme qui est victime de violences ! NON**

L'argument est fort et perfide : évidemment toutes les femmes ne sont pas violentées. L'argument est perfide parce qu'il vise à culpabiliser les femmes violentées, à leur faire honte.

A mettre en relation avec les chiffres : une femme sur cinq serait victime de violences au cours de sa vie.



• **Les femmes provoquent-elles la violence ? NON**

"Certaines femmes sont de véritables mégères, elles sont hargneuses". Ces propos décrivent souvent des femmes aigries par plusieurs années de vie commune. Des femmes qui ont pris l'habitude de résister aux tyrannies domestiques en criant ou en "faisant la gueule". Ou plus simplement, des femmes qui veulent manifester leur présence, notamment en faisant valoir leur propre point de vue sur la vie et les choses de la vie. Dans d'autres cas, et quelques hommes violents le disent, l'argument sous-entend que la femme devrait avoir intégré le fait que toute contrariété peut provoquer la violence de l'homme. Donc, si elle ne se soumet pas à son désir, si elle parle trop ou, selon le cas, si elle se tait, c'est qu'elle le cherche...

• **Les femmes violentées aiment ça. NON**

"Elles aiment ça" est peut-être une phrase qui prête à sourire, mais ce n'est pas, en tout cas, une parole qui permettra aux hommes de comprendre que, quand une femme dit non, c'est non !

Tous ces exemples s'évertuent à déresponsabiliser les hommes violents, à leur trouver des excuses ou des raisons individuelles qui justifient leurs violences.

¹ D'après Les hommes violents. Daniel WELZER-LANG www.euowrc.org/11.men_violent/programme-hommes/02.hom_program.htm -p. 76 • ² Campagne du ruban blanc : <http://www.euowrc.org/> • ³ R.I.M.E. : le centre d'accueil pour hommes violents de LYON

Les acteurs du processus de violence

1 Les hommes violents : les idées reçues

Il n'y a pas de portrait-type de l'homme violent. Ce n'est ni l'aspect extérieur, ni l'apparence sociale, ni l'âge de la personne qui peuvent nous aider à les identifier

L'association R.I.M.E. de Lyon qui travaille avec des hommes violents, constate que la plupart parlent d'une perte de contrôle, de colère : des bouffées envahissent leur corps, ils sont dépassés.

Les thérapeutes qui interviennent

après d'hommes violents constatent que, loin d'être en perte de contrôle (d'eux-mêmes), les hommes violents, au contraire, sont dans le contrôle permanent (de leurs proches). Tout doit être fait selon leurs désirs.

Ils vérifient tout sans cesse, épient les réactions des autres. D'autre part, ils n'ont pas toujours les mots pour le dire. Ils gardent souvent pour eux-mêmes leurs insatisfactions, leurs rancunes.

2

Les femmes victimes : les idées reçues



On associe souvent les attitudes de soumission et de faiblesse à la personnalité des victimes plutôt que de les considérer comme une conséquence des maltraitements. C'est confondre l'effet et la cause. Le manque d'estime de soi, la fragilité sont climat de peur et du contrôle induits par le partenaire violent.

La victime est parfois perçue comme quelqu'un qui s'apitoie sur son sort, qui veut provoquer un sentiment de pitié chez son entourage et qui cherche à être prise en charge. Elle est donc vue comme une personne responsable de ce qui lui arrive.

Or rien ne prédestine une femme à devenir victime de violence conjugale, comme personne n'est prédestiné à être victime, par exemple, d'une agression dans la rue. Une victime est une personne qui souffre par la faute d'autrui. Cette personne n'est pas responsable de la violence qu'elle vit. L'explication "psychogénétique" qui prétend que les victimes reproduisent ce qu'elles ont enduré enfant ou qu'elles ont une propension masochiste et l'analyse en terme de "système pervers" entre la victime et son

bourreau ne tiennent pas au regard des chiffres. Toutes ces conceptions ont pour conséquence de culpabiliser, de marginaliser les victimes. Seule une analyse sociétale peut rendre compte de l'ampleur du phénomène.

L'attitude qui consiste à rendre la victime responsable d'autre chose que de sa propre protection et de sa propre survie est une négation hypocrite des données sociologiques, des conclusions des experts de terrain. C'est également surajouter à la détresse, au sentiment de culpabilité, à la perte d'estime de soi dont les victimes sont... victimes. C'est faire le jeu de l'agresseur, le déresponsabiliser et déresponsabiliser la société par rapport au silence, au manque de soutien et à l'insuffisance des mesures prises pour que ce phénomène régresse.

Il a fallu attendre les dernières décennies pour que l'on blanchisse enfin les enfants abusés et maltraités de toute provocation, de toute perversité, de toute interaction psychopathologique. L'aide aux femmes victimes doit s'appuyer sur la même conviction.

L'agression sexuelle, mythes et préjugés¹



- **Les hommes agressent parce qu'ils ne sont pas capables de se retenir : FAUX**

Dans les 3/4 des cas déclarés, l'agression est préméditée.

- **Est-il possible d'agresser une femme qui ne veut pas ? VRAI**

Devant les menaces, devant un revolver ou un poignard, la peur des représailles, la victime ne consent pas mais se soumet par peur d'être blessée ou tuée. Voilà comment se déroulent 87% des viols.

- **Les auteurs d'agression sexuelle sont des êtres asociaux, malades : FAUX**

Dans la plupart des cas, le violeur est parfaitement intégré à la société, marié (ou vivant maritalement) avec des enfants.

Le statut socio-économique, les origines culturelles ne sont pas des un facteurs déterminants.

- **La plupart des agressions sexuelles sont commises dans les endroits obscurs : FAUX**

Près de 80% des viols se déroulent dans un lieu clos (maison, garage, bureau). 63,1% au domicile de la victime ou de l'agresseur, 61% dans une automobile.



¹ <http://www.rrss09.gouv.qc.ca/calacs/jeux/mythe.php>

3 Les enfants témoins de violences



C'est sur toute la famille que le processus de prise de contrôle s'exerce, les enfants témoins sont donc également victimes des violences psychologiques et verbales.

Une proportion importante parmi ces enfants est également victime de violences physiques (25%) et de violences sexuelles (20%)¹.

Ils sont intimement liés à l'agresseur, ce qui les place dans une situation de conflit de loyauté.

L'environnement familial est instable, sans repères. Les règles sont édictées par l'agresseur et sont difficiles à suivre parce que souvent tacites et changeantes.

L'environnement est imprévisible, les enfants ne savent pas quand et pourquoi la situation violente se déclenche. Ils ne savent pas non plus quand ils risquent d'être sanctionnés et pourquoi. "Chacun dans la famille était en permanence sur ses gardes

avant l'incident violent et un silence presque total régnait ensuite. Les membres de la famille adaptaient leur comportement aux règles établies par l'homme afin d'éviter tout acte ultérieur de violence, dans la mesure du possible"²

L'enfant qui grandit dans une famille violente construit sa vie avec des peurs : peur de ce que ses parents pourraient lui faire, mais aussi peur de ce qu'ils pourraient faire aux personnes qu'il aime. Tout comme la victime, il a honte, se sent coupable du mauvais climat familial.

La plupart des adolescents interrogés dans l'enquête menée par Kartarina Weinehall de l'université d'Umeå (Suède)³ rejettent les personnes qui se présentent pour les aider (travailleurs sociaux, psychologues...), ils les jugent incapables.

¹ La situation des enfants victimes de violences - prévalence - Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violences conjugales, Montréal • ² Séminaire du Conseil de l'Europe, 7-8 octobre 1999, Les hommes et la violence à l'égard des femmes. EG-SEM-VIO (1999) 21 • ³ Ibidem

L'enfant témoin de violence conjugale, mythes et préjugés¹

- **L'enfant témoin de violence n'est pas moins perturbé qu'un enfant violenté, ce n'est pas moins grave.**

Les enfants, témoins ou victimes, partagent le même vécu dans la maison (terreur, cris, peur, angoisse...), ils sont exposés au même milieu émotionnel.² Ils sont donc victimes de violences psychologiques. De plus, on estime qu'une proportion importante parmi ces enfants est également victime de violences physiques (25%) et de violences sexuelles (20%).³

- **Les enfants, témoins de violence peuvent avoir de très bons résultats scolaires et n'ont pas nécessairement des problèmes de comportement en classe.**

Certains enfants peuvent présenter des troubles du comportement, d'autres, au contraire, peuvent être très réservés, voire inhibés en classe. Certains enfants peuvent avoir des problèmes d'apprentissage, d'autres d'excellents résultats scolaires. On ne peut généraliser.

- **Un garçon qui vit dans une famille où sévit la violence conjugale, ne sera pas nécessairement violent avec sa femme dans sa vie adulte.**

L'apprentissage de la violence pendant l'enfance peut contribuer à la faire accepter plus facilement à l'âge adulte. Mais tous les enfants issus de familles où règne la violence ne sont pas condamnés à réagir plus tard comme leurs parents.



¹ <http://www.santepub-mtl.qc.ca/jeunesse/domaine/violence/famille/mythes.html> • ² Direction de santé publique de Montréal centre <http://www.santepub.mtl.qc.ca/jeunesse/domaine/violence> •

³ Séminaire du Conseil de l'Europe, 7-8 octobre 1999, Les hommes et la violence à l'égard des femmes. EG-SEM-VIO (1999) 21

Pourquoi les victimes restent-elles dans la situation de violence ?

La réflexion qui suit est issue du constat fait par les centres pour femmes battues qui existent depuis une vingtaine d'années en Belgique.¹

Les femmes qui font appel aux centres sont ambivalentes vis-à-vis de leur partenaire. Elles veulent à tout prix que cesse la violence qu'il leur inflige, mais elles ne veulent pas nécessairement se séparer de lui. Elles lui sont attachées et sont parfois très amoureuses. Elles ne désirent pas le quitter mais souhaitent que leur mode de relation change et qu'il ne soit plus violent. Dès lors, lorsque ces femmes demandent de l'aide, il faut qu'elles sachent que quelle que soit leur décision (quitter ou rester avec leur conjoint), elles seront aidées à mieux comprendre leur situation et seront soutenues dans leur décision (avec ou sans leur partenaire).

Il est difficile d'admettre l'échec de son couple. On retrouve chez chacun des partenaires une angoisse d'abandon qui se manifeste différemment chez l'homme et chez la

femme. La femme est aux petits soins pour contenter son partenaire, le combler et faire en sorte qu'il veuille rester avec elle. Chez l'homme, cette angoisse d'abandon se manifeste à travers une restriction de libertés pour sa partenaire, il l'isole, l'empêche de rencontrer ses ami/e/s, sa famille, de travailler, ... Et ceci au "profit des relations du couple".

Lorsque les femmes demandent de l'aide, elles ont malgré tout encore beaucoup d'amour à l'égard de leur partenaire. Leur premier souhait n'est donc pas de le quitter mais c'est que la violence cesse. Elles espèrent toujours un changement. Cet espoir est d'ailleurs réactivé lors de chaque "lune de miel". Ensuite, il y a la peur de l'inconnu, de la vie sans l'homme qui a contrôlé tout à leur place. La crainte de ne pouvoir subvenir seule à leurs propres besoins et à ceux de leurs enfants est également très présente. Elles se sentent démunies face à la recherche d'un nouveau logement, aux démarches administratives, et éventuellement à la recherche d'un travail. Elles ont été bien

souvent isolées socialement et économiquement.

On remarque également un très puissant sentiment de culpabilité chez ces femmes meurtries, que ce soit envers leur couple ou envers leurs enfants. Elles n'ont en tête qu'une seule chose : ce sera entièrement de leur faute si leur couple échoue et si les enfants se retrouvent dans une famille décomposée puisque la décision de quitter le domicile conjugal leur revient entièrement.

Enfin, elles craignent, à juste titre, les réactions démesurées de leur partenaire : ses menaces de mort, sa volonté de les retrouver quoi qu'il arrive et où qu'elles soient, son chantage vis-à-vis des enfants, ... Ceci les pousse parfois à regagner le domicile familial au plus vite par peur.

Le travail des intervenants des centres pour femmes est un travail de longue haleine qui demande que la victime retrouve d'abord une meilleure confiance en elle, une esti-

me d'elle-même et qu'elle se déculpabilise. Elle doit pouvoir se sentir plus forte et devenir progressivement autonome, capable de vivre seule.

Bien qu'elle veuille modifier ses conditions de vie, elle craint d'abandonner ce qui composait son univers jusqu'alors et redoute que, sans respect pour son propre cheminement, on exige qu'elle quitte son conjoint.

Il est important d'éviter tout délai pour la prise en charge de la situation. Si elle l'accepte, il faut l'aider à se mettre hors de danger. Il convient de lui réserver un accueil chaleureux, d'établir un climat d'empathie, de l'aider à nommer ses inquiétudes, à identifier et à accepter ses émotions comme fondées et légitimes, à reconnaître ses pertes personnelles. Ensuite et seulement lorsque les tensions émotives seront réduites, envisager le futur proche au niveau de la relation de couple : le retour préparé au domicile conjugal, un éventuel séjour au refuge, le dépôt d'une plainte, une séparation...

¹ Violence conjugale : Partenaires de la relation - Modes d'intervention : Compte rendu de l'intervention du Centre de Prévention des Violences Conjugales et familiales de Bruxelles lors de la journée d'étude "Violences intra-familiales" du mardi 11 juin 2002 à Amazone-Bruxelles

Vers des relations égalitaires

Pour qu'une relation soit égalitaire, il faut que les partenaires aient la liberté d'être eux-mêmes, vraiment eux-mêmes. C'est à dire, une liberté de comportement et de ressenti qui prenne distance par rapport aux genres imposés.

Il faut faire la différence entre conflit et violence. La vie relationnelle n'est pas "un long fleuve tranquille". Des divergences de points de vue, de besoins, de désirs sont le lot de toute relation. C'est leur gestion qui fait la différence entre les violences et les relations égalitaires. La gestion démocratique suppose que les partenaires se reconnaissent comme des égaux, ayant les mêmes droits ; que les besoins, les sentiments, les capacités et les difficultés des deux partenaires soient reconnus et respectés.

Quelques attitudes pouvant aider au développement de relations égalitaires¹

- ▶ Exprimer clairement ses besoins et ses désirs (affirmation)
- ▶ Exprimer clairement ses opinions, ses limites (affirmation)
- ▶ Respecter les besoins et les désirs de l'autre (respect)
- ▶ Respecter ses propres besoins (respect)
- ▶ Être disponible, être attentif/ve à ce que l'autre dit (écoute)
- ▶ Être capable de se mettre à la place de l'autre (empathie)
- ▶ Avoir confiance en l'autre (confiance mutuelle)
- ▶ Avoir une vision positive de soi et du couple (estime de soi)
- ▶ Ne pas cacher ses sentiments, ne pas faire semblant (authenticité)
- ▶ Se parler d'égal à égal (égalité)
- ▶ Laisser l'autre faire ses choix personnels (liberté)
- ▶ Lorsqu'on émet des critiques, dire ce qu'on ressent, critiquer le geste posé et non la personne (critique constructive)
- ▶ Etc.

¹Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, jeu "Stop la violence ! Vers des rapports égalitaires"

Comment déceler de la violence au sein du couple ?

Plusieurs éléments sont à la source des difficultés rencontrées par les intervenants sociaux lorsqu'ils tentent de dépister une situation de violence conjugale.

En effet, le contexte affectif dans lequel se trouvent les personnes qu'ils rencontrent (le mythe trompeur de la cellule familiale, la pression sociale et économique exercée sur ces personnes pour les inciter à soutenir la réussite familiale,...) contribue à minimiser l'ampleur de la violence exercée dans la famille.

L'idée que tout un chacun se fait de la violence conjugale reste encore associée à une femme en sang, couverte de bleus. Les personnes elles-mêmes, lorsqu'elles n'ont pas de blessures évidentes, ne se considèrent pas comme victimes de violence conjugale et refusent ainsi, de manière inconsciente, de parler de ce qu'elles vivent au sein de leur couple. Le mépris, le harcèlement, le dénigrement ne sont pas assimilés à la violence. Les victimes les attribuent à leur manque de confiance en elles, à

ce sentiment d'incapacité consécutif à cette violence psychologique et à un manque d'habilités personnelles.

D'autre part, se considérer comme une victime engendre un sentiment de honte et de culpabilité. Le rêve de la famille unie s'effondre. Des craintes d'ordre affectif, organisationnel, financier surgissent et menacent l'équilibre personnel précaire que la femme s'était construit.

En fonction de ces réalités, nous pouvons mieux comprendre pourquoi une victime de violence conjugale éprouve des difficultés à se reconnaître comme telle. Elle fait appel à des services d'aide en évoquant d'autres problèmes (généralement consécutifs à la problématique de violence) tels que dépression, somatisation, problèmes liés aux enfants,... Du temps est alors nécessaire pour que ce processus d'identification et de reconnaissance puisse se faire progressivement.

Il est important d'offrir à ces personnes une aide, un espace de parole afin qu'elles se sentent en sécurité, qu'el-

les arrivent à se reconnaître comme victimes et qu'elles puissent rompre le cercle vicieux dans lequel elles se trouvent. L'entretien a un rôle primordial. Une relation de confiance entre l'intervenant et la victime doit pouvoir être créée.

Différents signes permettent de détecter qu'un couple vit de la violence. Par exemple, l'indifférence, les remarques blessantes du/de la partenaire ou encore les attitudes de soumission, l'évitement de l'autre.

Cependant, l'agresseur n'a pas le même comportement envers sa partenaire lorsqu'il est en présence d'autres personnes. Il connaît bien la manipulation. La victime, quant à elle, craint d'être blâmée et rejetée par l'entourage si elle laisse voir son vécu de violence.

Si nous nous référons au cycle de la violence, nous pouvons identifier deux états dans lesquels la victime peut se trouver.

- ▶ Elle vivra une relation de couple satisfaisante si elle se trouve dans la phase de rémission, de la lune de miel. Elle n'identifiera pas l'aspect éphémère de cette phase et sera plus réticente à aborder le phénomène de violence.
- ▶ Elle se sentira en danger si elle se trouve dans la phase d'escalade des conflits, de tension, d'agression. Elle

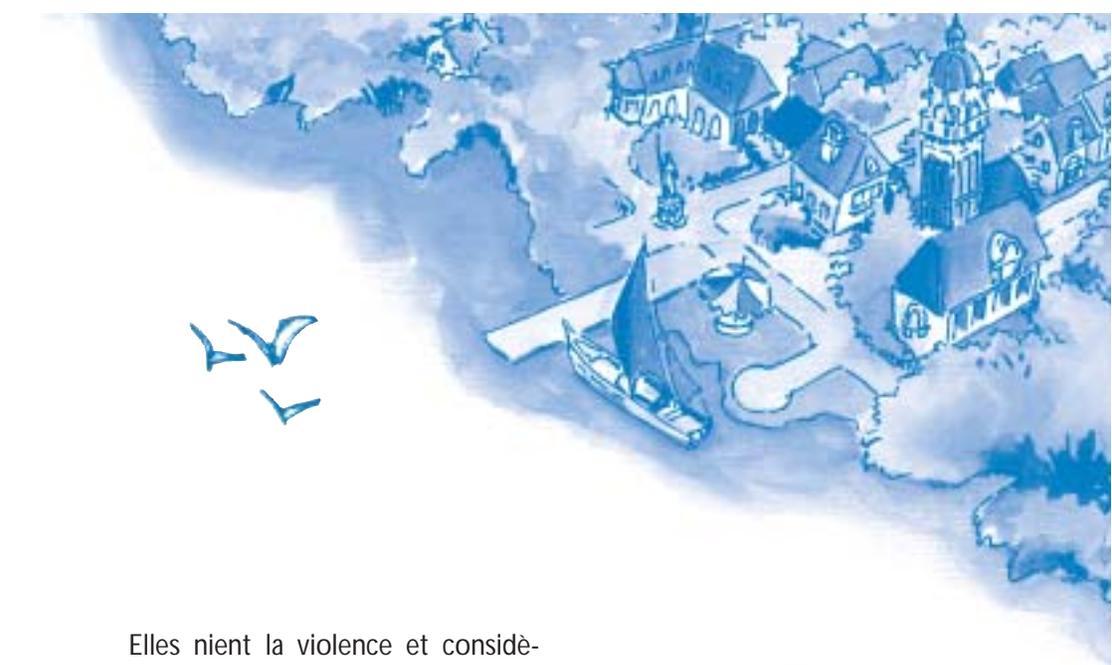
sera alors plus encline à parler de violence et acceptera plus facilement l'aide qui lui sera proposée.

Les victimes mais aussi beaucoup de professionnels insuffisamment informés associent souvent le fait de reconnaître les violences à l'obligation de quitter le domicile conjugal. Alors, la crainte de se retrouver seule, de ne pas trouver un logement, de ne pas pouvoir subvenir financièrement à ses propres besoins ainsi qu'à ceux des enfants survient. Les victimes redoutent que leurs enfants ne leur soient enlevés suite à une dénonciation de la violence conjugale.

Elles craignent que leur compagnon/compagne soit dénoncé/e et condamné/e au risque d'être séparé d'elle/de lui. Elles redoutent des représailles.

Enfin, pour survivre, elles se construisent des explications rationnelles qui justifient les actes de violence de leur conjoint/e.

Elles le/la considèrent comme une personne malade (alcoolique, dépressive...) et justifient ses actes par cette maladie. De cette manière, elles le/la déresponsabilisent.



Elles nient la violence et considèrent les incidents isolés comme le prix de la vie de couple.

Elles se sentent totalement responsables de l'agression. Elles se remettent en question, se culpabilisent et se demandent ce qui, chez elles, a pu inciter l'agresseur à les brutaliser. Elles nient donc leur position de victime.

Il arrive fréquemment qu'elles refusent les occasions de sortir du climat de violence car elles se croient incapables de vivre seules et de se suffire à elles-mêmes (sentiment d'incapacité acquise).

Il arrive également qu'elles tolèrent la violence en fonction de leurs croyances culturelles et/ou religieuses.

Un contre-discours à ces justifications de la violence aide la victime à se déresponsabiliser des actes violents.



Conclusion



Agir pour que régressent les violences, c'est agir sur les stéréotypes, les rôles imposés aux hommes et aux femmes.

Il s'agit d'un enjeu de société auquel tout un chacun peut collaborer. L'information, la déconstruction des préjugés et mythes, la remise en question de ses propres a priori, sont des outils de changement et permettront de sortir des obscurantismes et des tabous.

C'est le travail de chacun et chacune d'entre nous.





Messages à faire passer

- Je suis un être intelligent, capable et égal et j'ai le droit d'être traité/e comme tel/le.
- J'ai le droit d'exprimer mes émotions, mes opinions et valeurs.
- J'ai le droit de faire des fautes.
- J'ai le droit de changer d'avis.
- J'ai le droit de dire que je ne comprends pas.
- J'ai le droit de vivre dans la paix et la sécurité.
- J'ai le droit de refuser la responsabilité des problèmes et de la vie des autres.
- Je n'ai pas la capacité de modifier les comportements de mon/ma partenaire.



Que pouvez-vous faire, en tant qu'homme, pour contribuer à ce que les violences faites aux femmes diminuent. ¹

- Écouter les femmes... apprendre des femmes.
- Chercher à comprendre la nature et l'ampleur du problème.
- Apprendre pourquoi certains hommes sont violents.
- Participer à la Campagne du Ruban Blanc.
- Désapprouver ouvertement le comportement des hommes qui emploient des termes sexistes et font des blagues qui sont dégradantes pour les femmes.
- Apprendre à reconnaître et à combattre le harcèlement sexuel et la violence au travail, à l'école et au sein de la famille.
- Appuyer le centre d'accueil pour femmes battues ou victimes d'agressions sexuelles près de chez vous, et soutenir d'autres programmes pour femmes.
- Examiner vos propres comportements :
Est-il possible que vous contribuiez au problème ?
- Viser les solutions à long terme.
- Participer au travail de sensibilisation de la Campagne du ruban blanc.

¹ Campagne du Ruban Blanc: <http://www.europrofem.org>

Bibliographie



- Daniel Welzer-Lang, "Les hommes Violents", Paris, Lierre et Coudrier. Réédition en 1996 par les éditions Côté femmes, Paris.
- Ginette Larouche, "Agir contre la violence", Les éditions La Pleine Lune, Bibliothèque Nationale du Québec, Canada, 1987.
- Compte rendu de l'intervention du Centre de Prévention des Violences Conjugales et familiales de Bruxelles lors de la journée d'étude "Violences intrafamiliales" du mardi 11 juin 2002 : "Violence conjugale : Partenaires de la relation – Modes d'intervention"
- Claire Gavroy, Maeisa Giancane du Refuge pour Femmes Battues et leurs Enfants. Collectif contre les violences familiales et l'exclusion. Liège, "Lutter contre les violences conjugales. Quelques préalables indispensables", L'Observatoire n° 34, mars-avril-mai 2002.
- Saharas, Service d'aide aux hommes agresseurs, "La violence dans les relations amoureuses chez les adolescents", Québec – Canada.
<http://www3.sympatico.ca/saharas/intervenants/adoles.html#intro>
- Michèle Gigandet Baytar, "La violence conjugale : le langage du pouvoir", Revue Expression, août 1994, n° 85.
- Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, jeu "Stop la violence ! Vers des rapports égaux".
- Séminaire du COE, 7-8 octobre 1999, "les hommes et la violence à l'égard des femmes".
- "Blessures d'amour", Jacques Broué, P.110, Des Livres et des Copies, Montréal 2002.



Liens utiles



Politiques, chiffres

- Marche mondiale des femmes - <http://www.ffq.qc.ca/>
- Lobby européen des femmes - <http://www.womenlobby.org/index2.htm>
- Direction de l'Egalité des Chances Communauté française de Belgique <http://www.egalite.cfwb.be/articles.asp?ID=6&siteID=1>
- Réseau des hommes proféministes : <http://www.europrofem.org>
- Remise en question des stéréotypes <http://joueb.com/homme/femme/news/36.shtml> ou <http://1libertaire.free.fr/Violencessexuees.html>
- Enquête nationale française http://www.euowrc.org/01.euowrc/06.euowrc_fr/france/13france_ewrc.htm
- Women against violence Europe : <http://www.wave-network.org>
- Enquête de santé des belges <http://www.iph.fgov.be/epidemiologie/epifr/index4.htm>

Comprendre, aider

- Sivic <http://www.sivic.org/site-fr/index.html>

- Rôle des professionnel·les de santé http://www.sante.gouv.fr/html/dossiers/med_violence/femmes/viol0.htm Santé

Canada : <http://www.hc-sc.gc.ca>; <http://www.hcsc.gc.ca/hppb/violencefamiliale/index.html>

- SOS femmes <http://www.sosfemmes.com>
- Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale <http://www.maisonsfemmes.qc.ca/presentation/index.html>
- Résilience <http://www.webdlambert.com/dossier-resilience.html>; <http://www.carnetpsy.com/Archives/Ouvrages/Items/cp47d.htm>
- SOS Femmes France http://www.sosfemmes.com/violences/viol_chiffres.htm
- Hommes violents <http://www.visavi.qc.ca/contacts.html> <http://www.minfo.net/hommes/index.htm> <http://www3.sympatico.ca/sahas/hommes/hommes.htm>
- Daniel WELZER-LANG http://www.euowrc.org/11.men_violent/programme-hom

[mes/02.hom_program.htm](http://www.eurowrc.org/13.intitutions/3.coe/fr-violences-coe/08.actes-oct99.htm);
<http://www.eurowrc.org/13.intitutions/3.coe/fr-violences-coe/08.actes-oct99.htm>

- L'inceste

<http://inceste.org/index.php>;
<http://www.rayondesoleil.org/>

- Références web

<http://www.csdm.qc.ca/pv/Scripts/ReferencesWeb/PreventViolence.htm>

- Enfants : Direction de santé publique de Montréal centre
<http://www.santepub.mtl.qc.ca/jeunesse/domaine/violence>

- Praxis

<http://www.asblpraxis.be>

Si vous souhaitez obtenir ces liens directement par mail, contactez :
liliane.leroy@mutsoc.be

Outils

- "Aidez-les à rompre le silence", Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes

Rue Blérot, 1 – 1070 Bruxelles

Tél : **02/233.49.47**

E-mail : delsauti@meta.fgov.be

- "Violence : comment s'en sortir ?" (Juin 2001), Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail

Direction de l'Égalité des Chances

Rue Blérot, 1 – 1070 Bruxelles

Tél : **02/233.49.47**

E-mail : goossena@meta.fgov.be

[ou horemanm@meta.fgov.be](mailto:horemanm@meta.fgov.be)

- "Femmes battues, maltraitées : que faire pour en sortir ?" (1997)

Femmes solidaires contre la Violence

**Avenue Résidence St-Marcq, 3
7500 Tournai**

Tél : **069/23.50.26**

E mail : fscv@skynet.be

- "Je t'aime, la violence nuit gravement à l'amour", Communauté française

**Boulevard Léopold II, 44 - 1080
Bruxelles**

Tél : **0800/20.000**

E-mail : telvert@cfwb.be

- "L'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence" (1997), Ministère de la Justice (Moniteur Belge)

**Rue de Louvain, 42 – 1000
Bruxelles**

Tél : **02/552.22.87**

E-mail : eusales@just.fgov.be

- "Briser le silence" (2000), Représentation de la Commission européenne

**Rue Archimède, 73 – 1000
Bruxelles**

Tél : **02/295.38.44**

E-mail : represent-bel@cec.eu.int





Les Services de Santé Mentale

Pour connaître l'adresse du Service de Santé Mentale le plus proche, adressez-vous à l'une des fédérations ci-dessous :

- **Ligue bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale**

rue du Président, 53 - 1050 Bruxelles
Tél. : **02/511 55 43**
Fax : **02/511 52 76**

- **Ligue wallonne pour la Santé Mentale**

rue Muzet, 32 - 5000 Namur
Tél. : **081/23 50 10**
Fax : **081/22 52 64**

- **Fédération des Centres de Promotion Conjugale et Familiale des Femmes Prévoyantes Socialistes**

Place Saint-Jean, 1/2 - 1000 Bruxelles
Tél. : **02/515 04 06**
Fax : **02/511 49 96**

Centres de planning FPS

- **ARLON**

Rue des Remparts 21 - 6700 Arlon
Tél. : **063/23 22 43**

- **BRUXELLES**

Rue du Midi 120 - 1000 Bruxelles
Tél. : **02/546 14 33**

- **CENTRE**

Rue Warocqué 21 - 7100 La Louvière
Tél. : **064/22 88 40**

- **CHARLEROI**

Rue d'Orléans 34 - 6000 Charleroi
Tél. : **071/20 88 38**

- **COUVIN**

Rue de la Marcelle 16 - 5660 Couvin
Tél. : **060/34 41 93**

- **DINANT**

Place Patenier 9 - 5500 Dinant
Tél. : **082/22 73 60**

- **VERVIERS**

Rue Saucy 14 - 4800 Verviers
Tél. : **087/31 62 38**

- **LIBRAMONT**

Avenue Herbofin 30 - 6800 Libramont
Tél. : **061/23 08 10**

- **LIEGE**

Rue des Carmes 17 - 4000 Liège
Tél. : **04/223 13 73**

● **MARCHE-EN-FAMENNE**

Rue des Savoyards, 2 - 6900 Marche-en-famenne

Tél. : **084/32 00 25**

● **NAMUR**

Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 Saint-Servais

Tél. : **081/72 93 80**

Centre Willy Peers

bd du Nord, 19 - 5000 Namur

Tél. : **081/73 43 72**

● **TOURNAI - ATH**

Centre Aurore Carlier

Rue de Cordes - 7500 Tournai

Tél. : **069/84 23 46**

● **TRAZEGNIES**

Rue de Gosselies 7 - 6183 Trazegnies

Tél. : **071/45 87 91**

● **TUBIZE**

Centre Rosa Guilmot

Rue Ferrer 3 - 1480 Tubize

Tél. : **02/355 01 99**

Il existe d'autres fédérations de centre de planning :

● **Fédération Laïque des Centres de Planning familial**

rue de la Tulipe, 34 - 1050 Bruxelles

Tél. : **02/502 82 03**

Fax. : **02/502 56 13**

● **Fédération des Centres Pluralistes Familiaux**

rue du Trône, 127 - 1050 Bruxelles

Tél. : **02/514 61 03**

● **Fédération des Centres de planning et de Consultation**

rue Souveraine, 46 - 1050 Bruxelles

Tél. : **02/511 07 44**

Les Equipes SOS-Enfants

● **SOS Enfance Brabant-Wallon/Équipe Enfants-Parents**

Rue Joseph Berger, 13 - 1470 Genappe

Tél. : **067/79 00 99**

Fax : **067/79 03 66**

● **SOS-Enfants U.L.B.**

CHU Saint-Pierre - Bâtiment 200 (8^{ème} étage)

Rue Haute, 322 - 1000 Bruxelles

Tél. équipe : **02/535 34 25**

Fax : **02/535 48 86**

Tél. hôpital : **02/535 31 11**

Fax : **02/535 40 06**

● **SOS-Enfants Familles St Luc (U.C.L.)**

Place J.B. Carnoy, 16 - 1200 Bruxelles

Tél. : **02/764 20 90**

Fax : **02/764 89 56**

● **Aide et Prévention Enfants-Parents**

Rue de la Broucheterre, 41 - 6000 Charleroi

Tél. : **071/33 25 81** - **071/31 21 06**

Fax : **071/33 23 71**

• **Aide et Prévention Enfants-Parents (A.P.E.P. du Centre)**

Av. des Croix de Feu, 1/29 - 7100 La Louvière

Tél. : **064/22 41 41**

Fax : **064/26 63 78**

• **SOS-Enfants Mons Borinage**

rue des Écoliers, 23 - 7000 Mons

Tél. : **065/36 11 36**

Fax : **065/33 77 55**

• **SOS-Enfants - Aide et Prévention ULg**

rue de la Liberté, 56 - 4020 Liège

Tél. : **04/342 27 25**

Fax : **04/342 76 35**

• **Équipe Pluridisciplinaire Luxembourg**

Grand'Rue, 47 - 6800 Libramont

Tél. : **061/22 24 60**

Fax : **061/22 24 60**

• **SOS Parents-Enfants**

avenue du Château, 17 - 7700 Mouscron

tél. : **056/34 70 14** - **056/34 26 57**

Fax : **056/34 61 70**

• **Antenne de Tournai**

rue de l'École, 7 - 7500 Tournai

Tél. : **069/84 84 05**

Fax : **069/84 14 87**

• **SOS Parent Enfants**

rue Saint-Nicolas, 84 - 5000 Namur

Tél. : **081/22 54 15** - **081/22 54 35**

Fax : **081/23 06 89**

• **SOS viol**

rue de Bastogne 46 - 6700 Arlon

Tél. : **063/23 38 72**

• **SOS viol**

rue blanche 29 - 1060 Bruxelles

Tél. : **02/654 36 36**

• **Gams (mutilations sexuelles et mariage forcé)**

Rue de Brialmont, 11 - 1210 Bruxelles

Tél. : **02/219 43 40**

• **Délégué général aux droits de l'enfant et de l'aide à la jeunesse**

Rue de l'association, 11 - 1000 Bruxelles

Tél. : **02/233 36 99**

Télé accueil 107

• **Centre de prévention des violences conjugales et familiales**

rue blanche 29 - 1060 Bruxelles

Tél. : **02/539 27 44**

• **Collectif des femmes contre les violences familiales et l'exclusion**

Rue soeurs de Hasque 9 - 4000 Liège

Tél. : **04/223 45 67**

• **Praxis groupes d'aide pour les hommes violents**

- rue Saint-Laurent, 70A (au 1^{er} étage)

4000 Liège

Tél. : **04/228 12 28**

- rue du Marteau, 19 - 1000 Bruxelles

Tél. : **02/217 98 70**

- **Solidarité femmes et refuge pour femmes battues**

Rue de Bouvy 9 - 7100 La Louvière

Tél. : **064/21 33 03**

- **Femmes solidaires contre les violences**

Av Residence St Marcq 3 - 7500

Tournai

Tél. : **069/22 73 31**

- **Garance : stages d'autodéfense et de défense verbale pour femmes et filles**

BP 40 - 1030 Bruxelles

Tél. : **02/216 61 16**

- **Services d'aide aux victimes**

s'adresser au commissariat de police local ou

Pour Bruxelles I : **02/534 66 66**

Bruxelles II : **02/537 66 10**

Région wallonne : **0800/11901**

- **Magenta : Accompagnement et aide femmes et filles lesbiennes, bisexuelles ou transgenre**

BP 5

Tél. : **0472/84 15 71**

- **Télégal écoute info gay et lesbien dans l'anonymat**

BP 1969

Tél. : **02/502 00 70**

- **Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes**

Rue E. Blérot 1 - 1070 Bruxelles

Tél. : **02/233 41 11**





Merci aux Membres du Comité d'accompagnement :

Béatrice GIRARD, Majo MACORS, Josiane CORRUZZI des Collectifs de Femmes contre les Violences; Fabien CHERET de Praxis; Pierre SMET, Pierre BALDEWYNS pour leurs encouragements, leurs informations et leur suivi chaleureux et attentif.

Merci à Catherine SPIECE, du service Promotion Santé de l'UNMS, pour sa complicité et son aide.

Merci à Nicole CARON de Relais Femmes à Montréal pour ses précieux contacts et son efficacité.

Enfin, merci à Géraldine HARDY et Céline COX pour leur collaboration à la rédaction du classeur d'outils pédagogiques, "Vers des relations égalitaires", dont sont extraits certains chapitres.

Liliane LEROY

Conception et réalisation :

Liliane Leroy

Coordination :

Sandrine Quatresooz

Illustrations : Mosen

Réalisation graphique :

Valérie Pernot, Héroufosse Communication

Editrice responsable :

Dominique Plasman

Avec le soutien de la Communauté française de Belgique, l'Institut pour l'Égalité des chances.
Avec le soutien du Commissariat aux relations Internationales pour les échanges avec les Expert/e/s Québécois/e/s.

